

Canada, 575 millions de dollars vont encore aller au Québec cette année. Nous verrons et nous analyserons la situation.

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Étant donné l'étude qui a été faite par le ministère de la Santé nationale et les documents qui ont été remis aux députés, et à la suite de ces études effectuées en vue de l'établissement d'un régime national de revenu minimum garanti, est-ce que le ministre se propose de continuer dans la même voie en vue de réaliser ces objectifs, ce qui aiderait, à mon sens, à combattre la pauvreté? J'aimerais préciser que c'est uniquement sur le plan national que je pose ma question, indépendamment de ce que peuvent penser les provinces à ce sujet-là.

Mlle Bégin: Il est difficile, dans une situation économique serrée comme celle que connaît le Canada et chacune de ses provinces, de parler en ce moment d'un revenu annuel garanti universel, c'est-à-dire idéal, fait unilatéralement par le gouvernement fédéral, et cela pour une raison très simple: le coût en serait de sept milliards de dollars. Je viens de recevoir les récentes prévisions à ce sujet. Cependant, par des mesures sélectives, c'est-à-dire en nous adressant aux groupes les plus vulnérables, les plus en besoin d'aide, comme les enfants vivant dans la pauvreté, nous continuerons dans la voie du crédit d'impôt-enfant et d'autres mesures semblables.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LE NAUFRAGE DU «KURDISTAN» — L'AUTORITÉ LÉGISLATIVE DU MINISTRE

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État à l'Environnement et a trait au naufrage du *Kurdistan*. J'espère que le ministre avouera qu'une nappe de pétrole dont on a estimé la longueur à 35 kilomètres ainsi que les projets qui consistent à couler en eaux profondes une partie du navire contenant des tonnes de pétrole et à remorquer l'autre section dans un port représentent tous de sérieuses menaces pour l'environnement.

Mis à part le temps, la glace et le brouillard, auxquels on doit s'attendre dans cette région à ce temps-ci de l'année, puis-je demander au ministre d'État à l'Environnement en vertu de quelle autorité législative il peut prendre ces mesures? Quelle loi l'autorise à agir? Quelles mesures le ministre a-t-il prises en vertu de ces pouvoirs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Lang: ... si je prends la parole à la place du ministre d'État à l'environnement, c'est qu'après en avoir discuté avec lui, nous avons conclu qu'en général une grande partie des mesures à prendre pour remédier à la situation engendrée par cet accident relève du ministre des Transports. L'autorité lui vient de toute une série de lois relatives à la navigation et à la pollution. J'aimerais que le député me dise quelle mesure il aurait voulu que nous prenions, après quoi je pourrai lui dire si nous avons le pouvoir d'agir ainsi.

Des voix: Oh, oh!

M. Jarvis: Monsieur l'Orateur, c'est tout à fait absurde. Ma question s'adresse au ministre d'État (environnement). En ce qui concerne les eaux côtières, notamment le golfe Saint-Laurent, la côte du Pacifique et la mer de Beaufort, n'est-ce pas vrai que le ministre d'État (environnement), en dépit des graves dangers auxquels elles sont exposées, n'a absolument aucun pouvoir d'agir, sauf sous l'empire de la loi sur l'immersion des déchets en mer et le ministre sait fort bien qu'elle n'a jamais été destinée à remédier à une situation de ce genre.

N'est-il pas vrai que seul le ministre des Transports possède l'autorité voulue en l'occurrence, ou dans le cas de la mer de Beaufort, je présume, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? En dépit du danger auquel est exposé l'environnement, n'est-il pas vrai que le ministre n'a aucun pouvoir d'agir sous l'empire d'une loi adoptée par le Parlement?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, je me demande pourquoi le député s'indigne à ce sujet.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Qu'importe quelques petites nappes de pétrole ici et là.

M. Marchand: Je me demande pourquoi le député feint l'indignation parce qu'un autre ministère plutôt que le mien détiendrait l'autorité législative.

Une voix: Qui défend l'environnement?

M. Marchand: Il sait fort bien que le ministère de l'Environnement ne possède aucun pouvoir de réglementation sur un ministère quelconque. Le député le sait fort bien. Il est avocat et je ne le suis pas. Je ne vois pas pourquoi le ministère de l'Environnement devrait être nanti de divers pouvoirs de réglementation. Nous possédons un pouvoir étendu de consultation.

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand: Aussi longtemps que je suis persuadé...

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand: Certains députés s'esclaffent, mais je suis certain qu'ils ne voudraient pas que je sois l'autorité suprême en matière de pollution et que le ministère de l'Environnement tranche chaque question écologique qui pourrait se poser dans un ministère fédéral et même provincial.